

République française
DEPARTEMENT PAS DE CALAIS
Commune d'ETERPIGNY
Extrait du registre des délibérations 2020
DE_2021_005

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 05/02/2021

Présents : 10

L'an deux mille vingt-et-un et le onze février 18 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Thomas MEURILLON

Votants: 11

Pour: 4

Contre: 2

Abstentions: 5

Présents : Thomas MEURILLON, José ALFONSO, Laetitia BACQUET, Aurore BOUCHEZ, Pascal BOURGUIGNON, Vanessa COPLO, Hervé DEPRET, Carole GOUVERNEUR, Vincent MITTET, Arnaud ZANUTTINI

Représentés: Karine MEURILLON par Thomas MEURILLON

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Aurore BOUCHEZ

Objet: PROJET DE METHANISATION DE LA S.A.S. ARTOIS METHAGRI -

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'arrêté préfectoral du 04 décembre 2020 concernant une demande de la S.A.S. ARTOIS METHAGRI dont le siège social est situé au 7 Rue Madelot 62156 Boiry-Notre-Dame pour l'exploitation d'une unité de méthanisation située lieu-dit « les Puchots » RD 939, sur le territoire de Monchy-le-Preux (62118).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de donner son avis sur cette demande d'exploitation.

Après délibération, le Conseil Municipal DECIDE :

- 4 voix POUR,
- 2 voix CONTRE,
- 5 ABSTENTIONS.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour certifié conforme,
Le Maire,
Thomas MEURILLON

